



u-s-e-p.org

Présentation

USEP 76



Présente sur le temps scolaire et hors temps scolaire, l'USEP :

- Organise des Rencontres Sportive Associative, conçues par et pour les enfants,
- S'inscrit dans le projet de l'école,
- Participe à l'élaboration des contenus d'enseignements et contribue à la formation des enseignants.

Secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, l'USEP est officiellement habilitée à intervenir dans l'école depuis 1939 par l'Éducation Nationale .



En Seine-Maritime c'est :

- 26 associations représentant une quarantaines écoles,
 - 2111 licenciés,
 - 140 rencontres sur temps scolaire et hors temps scolaire,
 - Un Comité Directeur constitué d'un collège homme et d'un collège femme, actifs de l'Éducation Nationale, collectivités territoriales et retraités ...



L' USEP 76 coordonne 11 secteurs répartis sur le département



Nos missions principales en lien avec les secteurs :

- Coordonner des actions de proximité mises en œuvre sur l'ensemble du territoire par les différents secteurs.
- Conseiller et accompagner les secteurs tout au long de l'année en les aidant humainement et financièrement.
- Structurer leur activité et les soutenir dans l'organisation de rencontres sportives associatives.
- Valoriser les actions autour de la citoyenneté, la santé, la laïcité, la solidarité, ainsi que la prise en compte du handicap en leur proposant des appels à projet.

Un mouvement sportif :

**Organisation d'activités
et de rencontres sportives
scolaires au service des
écoles publiques du département.**



Un mouvement pédagogique :

**Force de propositions, de démarches
et de formations pour adapter
au mieux l'activité proposée aux enfants.**



Un mouvement associatif :

**Fédération d'associations sportives
complémentaires des écoles publiques.**



Citoyenneté

**Développe le sens critique
de l'individu par un engagement
responsable comme acteur
ou auteur de projet associatif.**



Laïcité

**Elle est une garantie essentielle
de l'égalité républicaine :
elle assure chacun de son droit
à la même liberté de conscience.**



Solidarité

**Rapport existant entre
des personnes qui, ayant
une communauté d'intérêts,
sont liées les unes aux autres.**



- Agir au sein d'une association dont l'enfant connaît les buts et le fonctionnement.
- Pratiquer des activités physiques et sportives diversifiées et adaptées à son niveau.
- Respecter le code du sportif basé sur la loyauté et le respect des autres.
- Assumer des responsabilités dans la gestion des rencontres (règlement, arbitrage, accueil).
- Exercer un regard critique sur le monde sportif pour y participer d'une manière plus éclairée.
- Accepter les différences et favoriser l'inclusion de tous.



Des liens utiles

[USEP 76](#)

[USEP Nationale](#)

Des vidéos

[Présentation de l'USEP](#)

[L'USEP c'est quoi ?](#)



Quelques repères



L'USEP, secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, agit au cœur de l'école au service de l'enfant. C'est la Fédération du sport scolaire éducatif du premier degré.

L'USEP est habilitée par le Conseil d'État:

- Intervient au sein des écoles primaires sur le temps scolaire et hors temps scolaire pour proposer des activités sportives ou artistiques diversifiées, pour tous les élèves de l'école publique.
- Garantit une expertise pédagogique.
- Organise des manifestations sportives locales et nationales.
- Développe une approche citoyenne.
- L'USEP propose à ses partenaires son savoir-faire en matière de projets éducatifs au cœur de l'école.

1939 :

Naissance officielle de l'USEP, commission sportive scolaire de l'UFOLEP, secteur Plein air et Sport de la Ligue de l'enseignement.

1955 :

Habilitation de l'USEP à intervenir au sein des écoles primaires publiques pour développer, en leur sein, l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

1970 :

En instituant la fonction de conseiller pédagogique de circonscription (CPC) en EPS, l'Etat assume entièrement l'accompagnement et le suivi de cette discipline, la promotion de l'USEP faisant partie des missions des CPC EPS. Au delà de l'altruisme de l'USEP au regard de l'éducation physique, la mission de service public qui lui demeure confiée repose désormais sur le sport scolaire.



Notre histoire est celle de l'éducation populaire, celle qui permet à des acteurs, pris dans leurs singularités, leur diversité, de pouvoir progresser en se rencontrant, en vivant un projet librement construit, un projet sportif en ce qui nous concerne, pour les millions d'enfants des écoles publiques dans le champ d'activité qui est le nôtre, conformément à notre mission de service public.

Née de la Ligue de l'Enseignement, l'USEP entend être active, réfléchie et prospective, s'appuyant sur un savoir-faire reconnu, mais toujours à parfaire, et contribuer ainsi à ce grand projet humaniste et laïque.

L'avenir restant toujours à construire, il nous faut nous appuyer sur un cadre de travail clair et explicite.

Tous-tes les élu-e-s sont bénévoles. Seuls les permanents nationaux et les délégués sont rémunérés.

Les subventions nationales viennent du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère des sports.

L'USEP nationale finance les actions nationales déclinées dans les départements et les régions + les demandes de projets spécifiques des départements.

Dans les départements, les subventions viennent du département, de la jeunesse et sport et du national

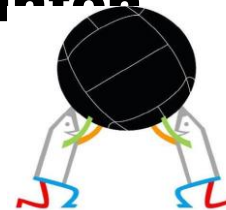
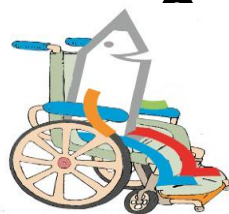
Une enveloppe est allouée à chaque secteur, chaque année, par le CD USEP.

Une licence = un nom. Pour des raisons d'assurance et de versement de subventions.



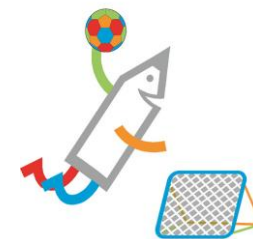
Les outils

- Remue méninges
- Ma planète en jeux
- Charte de la laïcité
- Les assemblées d'enfants
- Attitude santé (C1; C2; C3)
- Mallette handisport
- Guide de la rencontre sportive



Le matériel à l'emprunt pour les licenciés

- Kin ball
- Golf
- Sarbacanes
- Tir à l'arc - Arbalète
- Boccia
- Disc golf
- Escrime
- Ultimate
- Tchouk ball
- Tennis de table
- Tennis
- Badminton



Badminton

Quelques exemples d'actions :

Le P'tit Tour

Maternathlon

Sensibilisation à l'handisport

Congrès Enfants (en cours d'élaboration)